

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202603/10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d’affichage : 25/02/2026	L’an deux mille vingt-six, le 03 mars à dix-huit heures et quarante-cinq minutes
Nombre de conseillers En exercice : 17 Présents : 15 Votants : 16	Le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 février 2026 s’est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

PRÉSENTS : ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LEBouc Jacky, L’HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSÉS : LEFFRAY Stéphane
M LELASSEUX Patrick qui donne pouvoir à M BRETEAU Franck

Mme ROPARS Martine est élue secrétaire de séance.

RECRUTEMENT ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D’ACTIVITÉ : ESPACES VERTS

Les travaux d’entretien des espaces verts sont accrus durant la période estivale. Il est nécessaire de renforcer l’équipe des agents communaux, dans le secteur technique durant la période estivale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l’unanimité de recruter, dans le cadre d’un contrat temporaire d’accroissement saisonnier d’activité, deux personnes à temps complet, pour une durée maximale de 6 mois chacune, rémunérées en fonction de la grille d’adjoint technique à l’échelon 1.

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,

Martine ROPARS



Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

